



Plan d'action

Mise en œuvre du Plan stratégique 2013-2018

Juin 2013

Orientation stratégique 1 : Favoriser une plus grande transparence dans le cadre du processus d'évaluation et d'examen des répercussions de projets

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
1.1 Accès à l'information et aux données scientifiques	<ul style="list-style-type: none">Assurer une meilleure disponibilité de l'information déposée par les promoteurs, les agences et les ministères dans le cadre du processus d'évaluation et d'examen des projets.Rendre accessible la documentation en langue anglaise et au besoin en langue crie.	<ul style="list-style-type: none">Contributions pour Mise en ligne d'un registre public concernant les projets de développement soumis au processus d'évaluation et d'examenContributions à la mise en place de services améliorés de traduction simultanée lors des consultationsDémarches afin que les principaux documents déposés dans le cadre du processus par les autorités responsables et les promoteurs (avis de projet, directives, étude d'impacts, recommandations, certificat) soient diffusés dans la langue appropriée, soit l'anglais, le français et/ou la langue crie
1.2 Renforcement des capacités des comités d'évaluation et d'examen	<ul style="list-style-type: none">Évaluer les besoins actuels et prévisibles des comités d'évaluation et d'examen dans un contexte de participation publique renforcée.Systématiser la rédaction et la diffusion de rapports de recommandations par les comités.	<ul style="list-style-type: none">Analyse complète des besoins des secrétariats (Rapport et recommandations) :<ul style="list-style-type: none">Ressources des secrétariats (humaines, matérielles, informationnelles, financières et logistiques)Démarches pour souligner la nécessité de la produire et diffuser des rapports de recommandations des comités

Orientation stratégique 2 : Susciter une meilleure connaissance du territoire, de ses habitants et des enjeux liés au développement des ressources et à la conservation du milieu

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
2.1 Enjeux liés au développement du Nord québécois	<ul style="list-style-type: none"> Encourager les agences et les ministères à mieux coordonner leurs efforts pour tenir compte des enjeux environnementaux et sociaux liés au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation à une coordination améliorée entre agences et ministères Identification des principales agences et ministères (et services) Rencontre de travail pour sensibiliser au rôle du CCEBJ et aux enjeux Développement d'outils de communication électronique sur les enjeux liés au territoire de la Baie James
	<ul style="list-style-type: none"> Mieux connaître la perspective des communautés crie sur les questions environnementales et sociales. 	<ul style="list-style-type: none"> Sondage ou consultations pour identifier les principaux enjeux au cours des prochaines années
	<ul style="list-style-type: none"> Dans le contexte de la politique de développement du Nord québécois, favoriser l'identification en amont des grands enjeux stratégiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Démarches et avis sur la mise en œuvre par voie de législation de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES) Développement et diffusion d'outils de sensibilisation sur l'ÉES
2.2 Mise en valeur des savoirs scientifiques et des savoirs locaux	<ul style="list-style-type: none"> Encourager la recherche concernant les savoirs scientifiques et locaux. Assurer la prise en compte des savoirs scientifiques et locaux durant l'élaboration de politiques touchant le milieu nordique. 	<ul style="list-style-type: none"> Recherche bibliographique sur les savoirs écologiques locaux dans le territoire de la Baie James Diffusion de cette recherche bibliographique via le site internet du CCEBJ
	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser une meilleure analyse des impacts cumulatifs sur le caribou forestier. Formuler des recommandations à la lumière de l'analyse de l'enjeu concernant la protection du caribou forestier et les impacts cumulatifs sur cette espèce et son habitat. 	<ul style="list-style-type: none"> Compilation ('extraction') des documents portant sur les méthodes utilisées Dépôt de recommandations

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
2.3 Impacts environnementaux et sociaux du développement minier	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la prise en compte des effets cumulatifs de l'exploration minière. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche bibliographique sur les effets cumulatifs liés au développement minier et sur les méthodes utilisées dans le cadre des études d'impacts • Avis concernant les principales contraintes rencontrées dans l'évaluation des impacts cumulatifs de projets miniers et les améliorations possibles • Démarches pour encourager le dépôt des données colligées par les promoteurs miniers dans le cadre d'études d'impact dans une base de données structurée • Avis sur la gestion intégrée du territoire et la prise en compte des effets cumulatifs
	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser l'analyse des composantes de projets d'exploration minière 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt de recommandations pour la révision des annexes 1 et 2 concernant l'exploration minière • Évaluation de l'opportunité de produire un guide sur le contenu d'une demande de non-assujettissement • Production, s'il y a lieu, d'un guide pour les demandes de non-assujettissement
	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier la portée des ententes sur les impacts et les bénéfices conclues entre les compagnies minières et les Premières Nations cries concernant la dimension de protection de l'environnement et du milieu social (notamment concernant les suivis environnementaux). 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'étude
	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la diffusion d'information objective sur les impacts de l'extraction d'uranium et d'autres minerais radioactifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Publication de fiches informatives sur le site Internet

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
2.4 Efficacité des programmes de suivi environnemental	<ul style="list-style-type: none"> Proposer de nouvelles formes d'encadrement des programmes de suivi environnemental. 	<ul style="list-style-type: none"> Examen des méthodes et des résultats des suivis réalisés par des organismes indépendants (distincts des promoteurs) dans des contextes nordiques Diffusion des résultats de notre travail et émission d'avis
	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'apprentissage et la diffusion des connaissances issues des programmes de suivi environnemental. 	<ul style="list-style-type: none"> Document pour la promotion de la diffusion des résultats des programmes de suivi entre promoteurs, chercheurs et responsables des communautés Mise en valeur des bénéfices associés à cette diffusion
2.5 Impacts environnementaux et sociaux des plans d'aménagement forestier	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer le processus de participation des Cris et les retombées économiques et sociales de l'aménagement forestier. 	<ul style="list-style-type: none"> Dépôt d'un avis concernant les plans
	<ul style="list-style-type: none"> Établir la pertinence de développer une approche analytique plus centrée sur les effets cumulatifs de l'aménagement forestier. 	<ul style="list-style-type: none"> Avis sur la prise en compte des effets cumulatifs Avis sur les mécanismes de gestion intégrée du territoire
2.6 Accès à une information de qualité et objective concernant les milieux nordiques	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'élaboration d'un programme coordonné et à long terme d'acquisition de connaissances environnementales et sociales. 	<ul style="list-style-type: none"> Un ou des ateliers de travail avec les principaux centres de recherche pour discuter de la mise en place d'un programme coordonné d'acquisition de connaissances
	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la diffusion et la vulgarisation des connaissances et des études et particulièrement des données colligées dans le cadre des études d'impacts. 	<ul style="list-style-type: none"> Contributions à la création d'un réseau de diffusion entre les chercheurs, les organismes du chapitre 22 ainsi que les responsables gouvernementaux et autochtones Démarches pour promouvoir la création d'une base de données recueillies dans les études d'impact

Orientation stratégique 3 : Assurer une meilleure communication auprès des gouvernements et une meilleure sensibilisation du public

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
3.1 Renforcement de la participation publique	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la sensibilisation des communautés face au processus d'évaluation et d'examen. • Promouvoir une meilleure compréhension du processus d'évaluation et d'examen auprès des promoteurs. • Identifier de nouvelles pratiques de participation publique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de guides ou d'outils (kit) sur la participation publique • Activités ou ateliers de sensibilisation auprès des associations de promoteurs • Guides sur le processus • Analyse des méthodes et formats de participation sous d'autres juridictions <ul style="list-style-type: none"> ○ Matériel d'orientation ○ Plans de participation ○ Rapports de consultation • Dépôt de recommandations
3.2 Acceptabilité sociale des projets	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mise en place, par les promoteurs, d'outils nécessaires à l'acceptabilité sociale de leurs projets bien en amont de l'enclenchement du processus d'évaluation et d'examen. 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue de littérature et mise en ligne par le CCEBJ de documents traitant de l'acceptabilité sociale et surtout des méthodes développées.
3.3 Adaptation du régime du chapitre 22 au contexte changeant du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Clarifier les formes d'interfaces avec les organismes autres que ceux du chapitre 22. 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des interactions issues de l'Entente sur la région marine Eeyou et de l'Entente sur la gouvernance du territoire Eeyou Istchee-Baie James • Analyse et recommandations sur d'éventuels mécanismes de coordination • Analyse des interfaces avec le régime du chapitre 22 dans le contexte d'un mandat éventuel confié au BAPE pouvant affecter le territoire